

En revanche, en attendant, de substantielles commissions sont versées à ces officines juridiques, ces vautours de la lutte. Alors nous alertons les syndicats : la période est très difficile, c'est tous ensemble que nous trouverons les solutions aux situations parfois dramatiques, urgentes, auxquelles les travailleurs font face.

Depuis quand la CGT baisse-t-elle les bras et s'en remet-elle aux techniciens du droit que sont les avocats ?

Ces derniers ne sont que des outils au service de nos objectifs, à aucun moment notre syndicalisme de combat ne doit déléguer son mandat de défendre les intérêts collectifs de nos camarades de travail.

La bataille pour le changement de société est liée à celle pour l'emploi dans chaque entreprise visée par la rapacité des patrons. Elle est difficile, elle paraît parfois hors de portée, elle est pourtant nécessaire et incontournable !



La Fédération met en débat la nécessité de reprendre l'initiative.

En matière d'emploi, de dignité, le monde du travail doit cesser de reculer. Nous devons construire des perspectives de changements politiques et sociétaux. À nous d'engager une convergence vers un nouveau modèle de société, en faisant le lien entre les revendications immédiates et les perspectives à moyen terme d'une nouvelle société.

**C'EST PAR LES LUTTES QUE SONT
OBTENUS LES AVANCÉES SOCIALES
ET LE DROIT DES SALARIÉS**